

AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

Aménagement en faveur des modes actifs - avenue du Colonel Bourgoïn et avenue du 18 juin 1940 sur les communes de Martignas-sur-Jalle et Mérignac

Madame Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement en faveur des modes actifs avenue du Colonel Bourgoïn et avenue du 18 juin 1940 sur les communes de Martignas-sur-Jalle et Mérignac.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- à la mairie de Martignas-sur-Jalle, 3 avenue de la République – 33127 Martignas-sur-Jalle ;
- à la mairie de Mérignac, 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33700 Mérignac ;
- à la Direction Grands Projets Mobilités de Bordeaux Métropole : Immeuble Laure Gatet 1^{er} étage - 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 Bordeaux ;

et sur le site internet de Bordeaux métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

à compter du vendredi 03 mai 2024 à 12 heures.

La Présidente de Bordeaux Métropole.